

Maxi
 *Fiches*

5^e édition

Gestion financière de l'entreprise

DOV OGIEN

DUNOD

Éditorial : Marie-Cécile de Vienne et Sandrine Paniel

Fabrication : Nelly Roushdi Nabih

Mise en page : JPB-ed

Conception de couverture : Studio Dunod

© Dunod, 2023

11, rue Paul Bert – 92240 Malakoff

www.dunod.com

EAN : 9782100859344

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. L'analyse financière	1
1. Le diagnostic financier, synthèse de l'analyse financière	1
2. L'information des sociétés cotées en Bourse	2
3. Les métiers de l'analyse financière	2
4. La présentation du diagnostic financier	3
2. Les principes de la comptabilité	5
1. Les obligations comptables	5
2. L'entreprise, un carrefour de flux	6
3. La comptabilité : une traduction des flux	6
4. La normalisation comptable	8
3. Le bilan	9
1. Le bilan	9
2. Présentation du bilan	9
4. Le compte de résultat	11
1. Le compte de résultat	11
2. Présentation du compte de résultat	11
5. Les soldes intermédiaires de gestion	13
1. Le découpage du compte de résultat	13
2. Les soldes intermédiaires de gestion	13
3. L'interprétation des soldes intermédiaires de gestion	14
6. Les soldes de gestion de la Banque de France	18
1. La Centrale de bilans de la Banque de France	18
2. Les retraitements de la Centrale de bilans	18
3. La présentation du tableau de la Centrale de bilans	19
7. L'excédent brut d'exploitation	22
1. L'EBE, indicateur du potentiel de trésorerie	22
2. L'analyse de l'EBE	23
3. Le concept d'EBITDA	23
8. La capacité d'autofinancement	26
1. Le calcul de la capacité d'autofinancement	26
2. L'interprétation de la capacité d'autofinancement	27
3. La politique d'autofinancement	28

9. Le seuil de rentabilité	30
1. Le seuil de rentabilité	30
2. Le levier opérationnel	31
3. Le seuil de rentabilité en avenir aléatoire	32
10. L'effet de levier financier	34
1. Le risque d'illiquidité (ou de faillite)	34
2. L'effet de levier financier	35
11. Le bilan financier	38
1. Comparaison entre le bilan financier et le bilan fonctionnel	38
2. Construction du bilan financier	38
L'analyse par les ratios	41
12. Les tableaux d'équilibre financier	42
1. L'équilibre financier optimum	42
2. Les tableaux d'équilibre financier	42
3. Les liens entre EBE, BFR et FRNG	44
4. Les ratios de liquidité	44
13. Le bilan fonctionnel	46
1. Le bilan financier et le bilan fonctionnel	46
2. La construction du bilan fonctionnel	47
3. L'interprétation de l'analyse fonctionnelle	48
4. Les retraitements du bilan fonctionnel	48
14. Le tableau de financement : emplois et ressources	51
1. Le tableau de financement du PCG	51
2. Le tableau d'emplois-ressources	51
15. Le tableau de financement : besoins et dégagements	57
1. Le tableau de financement du PCG (II)	57
2. La construction du tableau « besoins/dégagements »	57
16. Le tableau de flux de trésorerie de l'OEC	64
1. L'OEC et les tableaux de financement	64
2. La structure du tableau des flux de trésorerie	65
17. Le tableau de flux de trésorerie CDB	68
1. Le tableau de flux de trésorerie de la Centrale de bilans	68
2. Les retraitements de la Centrale de bilans	69

18. Les calculs de ratios	72
1. Définition des ratios	72
2. Les ratios de mesure de l'activité et la rentabilité	72
3. Les ratios de mesure de la liquidité et de la structure financière	73
4. Les ratios de communication financière	74
19. La stratégie financière	76
1. La gestion prévisionnelle	76
2. Les bilans prévisionnels	76
20. Le plan de financement	78
1. Les objectifs du plan de financement	78
2. Le plan de financement	79
3. Le modèle du tableau	79
4. Les enseignements du plan de financement	80
21. Le besoin en fonds de roulement prévisionnel	82
1. Les prévisions de fonds de roulement	82
2. La méthode des bilans prévisionnels	82
3. La méthode du fonds de roulement normatif	83
La ventilation du BFRE en fixe et variable	84
22. Le BFRE en avenir aléatoire	86
1. Les besoins en fonds de roulement structurels	86
2. L'application des méthodes statistiques	87
23. L'étude des projets d'investissement	90
1. Investissement et stratégie de l'entreprise	90
L'étude d'un projet d'investissement	91
24. L'actualisation et le coût du capital	94
1. La détermination du taux d'actualisation	94
2. La détermination du coût des capitaux propres	95
25. Les critères de choix d'investissement	98
1. Les critères d'appréciation	98
2. Les critères de décision	100
3. Le rationnement des financements	101
26. Les critères de TIR et de VAN	102
1. Les insuffisances du TIR	102
2. Le taux interne de rentabilité intégré (TIRI)	103
3. Les avantages du critère de VAN	104

27. Les choix des sources de financement	106
1. La décision de financement	106
2. Les moyens de financement	106
3. Le coût des financements	108
28. Le budget et le plan de trésorerie	110
1. Définition du budget de trésorerie	110
2. Présentation et réalisation du tableau	111
3. Le plan de trésorerie	112
29. Les financements à court terme	114
1. Financements à court terme dans les grandes entreprises	114
2. Financements à court terme dans les PME	115
3. Les taux à court terme	117
4. Le coût des crédits à court terme	117
30. Le placement des excédents de trésorerie	120
1. La typologie des placements des excédents de trésorerie	120
2. La mesure de la rentabilité des placements financiers	123
3. La mesure du risque des placements financiers	125
Corrigés des exercices	129
Annexes	179
Annexe 1 : Cadre comptable du PCG (plan comptable général)	180
Annexe 2 : Bilan au xx/xx/xxxx	181
Annexe 3 : Compte de résultat du xx/xx/xx au xx/xx/xx	182
Annexe 4 : Tableau des flux de trésorerie de l'OEC à partir du résultat net	183
Annexe 5 : Tableau des flux de trésorerie de l'OEC à partir du résultat d'exploitation	184
Annexe 6 : Tableau des soldes de gestion de la CDB de la Banque de France	185
Annexe 7 : Tableau des flux de trésorerie de la CDB de la Banque de France	186
Annexe 8 : Fonction de répartition de la loi normale centrée réduite	187
Index	189

À l'attention des étudiants préparant l'UE6 Finance d'entreprise

L'UE 6 du DCG aborde la **finance en entreprise**. Le programme est chargé et cent-cinquante heures sont nécessaires pour sa préparation.

Il se compose de quatre grandes thématiques :

- l'analyse de l'activité et de la rentabilité à travers l'étude du compte de résultat ;
- l'analyse de la structure financière à travers les équilibres financiers du bilan ;
- la politique d'investissement et de financement prévisionnelle ;
- l'optimisation de la gestion de la trésorerie de l'entreprise.

L'épreuve se déroule en trois heures et permet aux candidats d'obtenir quatorze crédits européens (ECTS). Selon les années, le sujet comprend **trois ou quatre dossiers** qui peuvent être liés ou pas. Toutes les thématiques sont abordées et on ne peut faire l'impasse sur aucune partie du programme. Le tableau ci-dessous fait correspondre les thèmes abordés avec les maxi-fiches de cet ouvrage.

		Analyse des résultats				Analyse du bilan Tableaux de flux				Investissement et financement				Trésorerie placements		
Thèmes abordés aux épreuves du DCG UE6 Finance d'entreprise		Les soldes intermédiaires de gestion	La capacité d'autofinancement	Le seuil de rentabilité	L'effet de levier financier	Le bilan fonctionnel	Le tableau de financement PCG	Le tableau de flux de trésorerie OEC	Les calculs de ratios	Le plan de financement	Le besoin en fonds de roulement	L'étude des projets d'investissement	Les critères de choix d'investissement	Les choix des sources de financement	Le budget et le plan de trésorerie	Le placement des excédents
Maxi-Fiches		5	8	9	10	13	14	16	18	20	21	23	25	27	28	30
2008	SATIM	■	■		■	■		■		■				■		
2009	CALORA	■	■					■		■	■		■	■		
2010	SOUL-TRUCK		■	■	■			■				■			■	
2011	AGROTECH		■			■		■	■			■	■	■		
2012	THERMOCLIM		■	■			■	■	■				■			
2013	COUVRE-CHEF		■					■	■	■	■	■		■		
2014	CALDARIUMS	■	■	■	■			■	■			■	■	■		■
2015	LOU & ZOE			■		■		■	■			■		■	■	
2016	SHG	■	■							■	■					■
2017	GEKKO		■	■	■	■	■		■	■	■				■	
2018	PLANTVERT		■	■	■		■	■	■	■	■		■			■
2019	AGROMETAL		■	■		■	■	■	■	■	■			■		■
2020	MONDOUX	■		■			■	■	■	■	■		■		■	■
2021	PABLO	■	■	■	■	■	■			■	■		■			■
2022	PESETOUT	■	■					■	■	■	■	■	■		■	■

Lors de l'examen, il faut respecter trois étapes afin de réussir l'épreuve :

1. la lecture du sujet ;
2. la compréhension des missions et l'identification des exigences ;
3. la gestion du temps.

Vous serez jugé sur votre façon d'analyser une situation financière, d'utiliser les outils nécessaires, d'exposer les problèmes, de justifier les calculs et de commenter des données financières. Pour cela, vous étudierez les états financiers (bilan, comptes de résultat) qui sont toujours fournis. En revanche, les tableaux de soldes intermédiaires de gestion et les tableaux de financement et de flux ne sont pas toujours fournis, d'où l'importance de les maîtriser intégralement.

Un planning de révision est disponible par le site <https://www.compta-online.com/>. Il propose de commencer les révisions entre un et deux mois avant l'examen et de passer par les étapes suivantes :

1. Élaborer un tableau des thèmes tombés lors des sessions précédentes (voir le tableau à la page précédente).
2. Identifier les thèmes récurrents (sur le tableau ci-dessus, on note les sujets récurrents : CAF, tableaux de flux, plan de financement, trésorerie).
3. Déterminer sur chaque thème si vous êtes à l'aise (degré de maîtrise).
4. Répartir le temps de révision en fonction des thèmes et du degré de maîtrise : hiérarchiser en commençant par ce que vous maîtrisez le moins, mais vérifier par l'exercice que ce que vous croyez maîtriser, l'est vraiment.
5. Faire et refaire les exercices pour gagner en rapidité et éprouver la technique.
6. Pointez les points du programme non tombés aux sessions précédentes et révisez-les avec attention.
7. Refaire les sujets d'annales du DCG.

Je recommande à mes étudiants de s'entraîner sur les sujets d'annales qu'on trouve sans difficulté sur Internet. Néanmoins, il faut se mettre en « conditions d'examen », c'est-à-dire que l'on ne regarde pas le corrigé dès le début de l'entraînement. Vous devez tenter de répondre à un maximum de questions, ce qui vous permettra de fixer votre niveau de connaissances par rapport à l'ensemble de l'épreuve. Concentrez vos révisions sur les sujets que vous maîtrisez le moins. Apprenez à lire correctement le bilan et le compte de résultat pour pouvoir déterminer les tableaux exigibles qui en sont la synthèse.

L'étude des barèmes de ces dernières années montre que la répartition des points est presque identique entre les résultats des calculs et leur analyse et justification.

1 L'analyse financière

Point clef

L'analyse financière consiste à apprécier le plus objectivement possible la performance économique et financière à partir des comptes (états financiers) publiés par une entreprise. Ces comptes sont publics et peuvent être obtenus facilement sur Internet. Il est **indispensable de savoir lire ces états financiers** composés d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe. Les comptes permettent d'analyser la rentabilité, la solvabilité et le patrimoine de l'entreprise. Cette analyse dite aussi **diagnostic financier** s'effectue à partir des états financiers du passé dans une optique dynamique et comparative à partir des comptes des deux ou trois dernières années.

1. LE DIAGNOSTIC FINANCIER, SYNTHÈSE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Le **diagnostic financier** est une démarche qui a pour objectif :

- d'identifier les causes de difficultés présentes ou futures de l'entreprise ;
- de mettre en lumière les éléments défavorables ou les dysfonctionnements dans la situation financière et les performances de l'entreprise ;
- de présenter les perspectives d'évolution probables de l'entreprise et de proposer une série d'actions à entreprendre afin d'améliorer ou de redresser la situation et les performances de l'entreprise.

Le diagnostic s'effectue à partir des états financiers du passé dans une optique dynamique et comparative. On recueille ces documents sur les deux ou trois derniers exercices afin d'étudier l'évolution de la société et de comparer les performances dans le temps. Cette comparaison se fait à l'aide des ratios.

L'étude des états financiers prévisionnels s'appelle la stratégie financière (**voir deuxième partie**).

Les **états financiers** comprennent trois éléments indissociables (art. L.123-13 du Code du commerce) :

- le **bilan** qui présente l'état du patrimoine de la société à une date donnée ;
- le **compte de résultat** qui analyse les bénéfices ou les pertes annuelles ;
- l'**annexe** dont l'objet est de fournir des informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat, en particulier lorsque ceux-ci ne suffisent pas à donner une image fidèle de la situation financière.

Le diagnostic consiste à **décrypter** ces documents comptables afin de porter un jugement sur l'équilibre financier, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette démarche met en évidence les forces et les faiblesses de l'entité analysée et aide l'analyste à apprécier son niveau de risque.

Le diagnostic peut être associé à d'autres analyses portant sur les aspects non comptables de l'entreprise, ainsi que sur son environnement. On peut ainsi consulter les extraits d'immatriculation au registre du commerce et des métiers contenant des informations sur les dirigeants et l'activité de l'entreprise ou se procurer des informations sectorielles auprès de la chambre de commerce et de la Banque de France.

Ces informations permettent à l'analyste de compléter l'appréciation strictement financière de la santé et de la pérennité de l'entreprise par des éléments plus stratégiques et d'effectuer une comparaison des performances dans l'espace, c'est-à-dire par rapport aux autres sociétés du même secteur d'activité.

2. L'INFORMATION DES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

Les sociétés cotées en Bourse font appel à l'épargne publique. Elles sont tenues d'assurer de la diffusion effective et intégrale de l'information réglementée déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'information réglementée inclut les rapports et les informations suivantes :

- les états financiers annuels et trimestriels ;
- les chiffres d'affaires trimestriels ;
- le rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ;
- le communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes ;
- les informations concernant toute modification des droits attachés aux instruments financiers émis et toute nouvelle émission d'emprunt.

Les sociétés cotées doivent procéder à une communication financière par voie de presse écrite et doivent mettre en ligne sur leur site Internet l'information réglementée dès sa diffusion.

L'AMF précise le contenu des rapports financiers annuel et semestriel qui doivent être publiés respectivement dans les quatre mois suivant la fin de l'exercice et dans les deux mois suivant la fin du premier semestre. L'information trimestrielle doit être publiée dans les 45 jours suivant la fin du premier et du troisième trimestre de chaque exercice.

3. LES MÉTIERS DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Les commanditaires d'un diagnostic ne sont pas nécessairement les dirigeants qui voudront effectuer un diagnostic global pour apprécier la santé de l'entreprise et obtenir ainsi un outil de gestion.

De nombreux partenaires extérieurs peuvent être amenés à effectuer la démarche :

- les banquiers pour l'octroi d'un prêt ;
- les actionnaires ou les investisseurs pour étudier l'opportunité d'un placement ;
- les salariés et les comités d'entreprise pour apprécier leur participation aux résultats ;
- les auditeurs externes pour porter un jugement sur la fiabilité des données comptables.

S'agissant de l'étude des états financiers de la société, la **qualité de l'information** de l'analyste sera **plus ou moins bonne** selon que le diagnostic est effectué au sein de l'entreprise ou par un analyste externe qui ne pourra utiliser que les seuls documents publics, la finesse du diagnostic étant moindre dans ce cas.